

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONEE, TARIK HAMANE, SIGNE A NOUAKCHOTT  
L'ACCORD POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERCONNEXION ELECTRIQUE MAROC-MAURITANIE**

Nouakchott, le 4 février 2025 - Conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur du renforcement des relations bilatérales et de la coopération énergétique régionale, M. Tarik Hamane, Directeur Général de l'Office National de l'électricité et de l'Eau potable (ONEE), à la tête d'une délégation de responsables de l'Office, a procédé aujourd'hui à Nouakchott, avec son homologue, M. Sidi Salem Mohaned Elabd, Directeur Général de la Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC), à la signature de l'Accord pour le développement et la réalisation de l'interconnexion électrique entre le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de M. Hamid Chabar, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Mauritanie.

S'inscrivant dans le cadre de l'Initiative Royale Atlantique visant à renforcer l'intégration africaine et promouvoir la coopération Sud-Sud, le projet d'interconnexion électrique entre le Maroc et la Mauritanie constitue une avancée majeure qui permettra de renforcer davantage la fiabilité des réseaux électriques des deux pays, améliorer leurs performances et faciliter les échanges d'énergie électrique entre le Maroc et la Mauritanie et entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest dans le cadre du WAPP. Il constitue également l'opportunité de valoriser et tirer pleinement profit de la complémentarité en reliant les réseaux électriques des deux pays, notamment pour une meilleure intégration et optimisation des ressources en énergies renouvelables dont ils bénéficient.

À l'issue de la cérémonie de signature de l'Accord, les équipes techniques de l'ONEE et de SOMELEC ont immédiatement entamé des travaux de concertation dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

À travers cette initiative stratégique, l'ONEE et la SOMELEC consolident leur partenariat en faveur du développement du secteur électrique des deux pays et du renforcement de l'intégration régionale des réseaux électriques.

Le Royaume du Maroc et la Mauritanie réaffirment ainsi leurs rôles de hub énergétique au niveau continental et régional, en renforçant les interconnexions électriques et en favorisant l'intégration des marchés de l'énergie pour un développement durable et partagé.